

# UE/Programme des Écosystèmes forestiers de l'Afrique centrale (Ecofac) Dotation budgétaire de 4,9 milliards de francs à l'ANPN

F.A.  
Libreville/Gabon

La sixième phase du programme des Écosystèmes forestiers de l'Afrique centrale (Ecofac) a officiellement été lancée le 5 juillet 2017. Elle permet à l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN) de bénéficier d'un financement européen de 4,9 milliards de francs (7,5 millions d'euros) destinés à la gestion responsable des ressources naturelles et des aires protégées. L'ANPN bénéficie, au tra-



Photo : F.A.

Poignée de main entre Helmut Kulitz (UE) et Lee White (ANPN).

vers de ce financement, de la signature en juin 2015 du Programme indicatif régional (PIR), programme d'intégration sous-régio-

nale signé entre la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Cééac), la Communauté économique et monétaire



Photo : D.R.

Les officiels après la signature des deux conventions par les représentants de l'UE et de l'ANPN.

de l'Afrique centrale (Cémac) et l'Union européenne (UE), dans le cadre du 11e Fonds européen de développement (FED,

2014-2020). Cette dotation budgétaire, couplée à un financement de l'Etat gabonais, va permettre à l'ANPN de mettre

en œuvre les plans de gestion des parcs nationaux de Waka, Lopé et Mayumba.

Dans l'objectif de valoriser le potentiel naturel de ces réserves et de contribuer à leur développement durable en harmonie avec les populations locales, l'ANPN financera également un programme de recherches scientifiques sur l'amélioration de la gestion des parcs - ce qui inclut l'interaction des populations avec les aires protégées - ainsi que sur les changements climatiques et le développement du géotourisme.

## Permis de construire

### Les différentes étapes à respecter selon l'ANUTTC

F.A.  
Libreville/Gabon

LES procédures de demande de permis de construire, les étapes qui sont méconnues ou foulées au pied ont, une fois de plus, été vulgarisées, le 5 juin à l'hôtel Triomphal de Libreville, par l'Agence nationale de l'urbanisme, des travaux topographiques et du cadastre (ANUTTC), à la faveur d'une conférence de presse.

Cette rencontre, à laquelle prenaient part les mem-



Photo : F.A.

Le directeur des opérations d'urbanisme et des aménagements fonciers, Annie Flore Ampouwet Periny, expliquant les étapes à suivre pour l'obtention d'un permis de construire.

bres de l'Ordre gabonais des architectes (OGA), de

l'Agence nationale de promotion des investisse-

ments du Gabon (ANPI-Gabon) et les représentants des mairies de Libreville, Akanda et Owendo, avait pour but de présenter la procédure légale à suivre en vue de l'obtention d'un permis de construire.

« La procédure consiste d'abord à constituer son dossier de permis de construire. Le dossier compte plusieurs pièces

juridiques notamment le titre de propriété détenu par le demandeur, et les pièces techniques concernant les plans architecturaux du projet à réaliser. Ensuite, le dossier est déposé au sein de l'ANUTTC qui fait l'examen à partir de son comité d'examen de permis de construire et émet un avis. Cet avis, lorsqu'il est favorable, est transmis par le biais de notre directeur général aux

mairies concernées par le projet », a expliqué Annie Flore Ampouwet Periny, directeur des opérations d'urbanisme et des aménagements fonciers.

Au cours de ces échanges avec la presse, la répartition des rôles entre la mairie et l'ANUTTC a été amplement développée afin de mettre fin à certaines rumeurs concernant la question de la double analyse des dossiers.

## Forum d'affaires Afreximbank

### Présence marquée d'un public plutôt averti

I. M'B.  
Libreville / Gabon

LE forum d'affaires de la Banque africaine d'Import-Export - Afreximbank - à Libreville s'est finalement tenu hier, au 8<sup>e</sup> étage de l'hôtel Radisson Blu. En présence d'un parterre de journalistes économiques du Gabon, ce forum a plutôt attiré un public averti, constitué de banquiers et des porteurs de projets.

En matinée, le forum a consisté en des échanges. Les interventions de René Awambeng, directeur général en charge des relations publiques, Alain-Thierry Mbongue, directeur régional Afrique de l'ouest et centrale francophone ont édifié l'assistance sur les solutions Afreximbank pour la promotion du commerce africain, le développement des exportations, les infrastructures pour la croissance du tourisme, les crédits pour les infrastructures sanitaires et le tourisme médical, l'agriculture contractuelle et d'exportation, les financements disponibles pour les projets, et le conseil et l'appui aux gouvernements. C'est essentiellement un public de banquiers et



Photo : D.R.

Afreximbank et l'Association des professionnels des Etablissements de crédits du Gabon : main dans la main.

d'hommes d'affaires avertis qui a pris part à cette rencontre d'affaires. Alain-Thierry Mbongue s'est dit plutôt dit satisfait, car c'était une mission de prospection. Selon les indiscretions, il y a eu lors des B to B, quelques patrons gabonais qui ont suscité la curiosité des responsables d'Afreximbank. Néanmoins, le peu d'affluence des hommes d'affaires gabonais, le manque d'intérêt de l'administration à saisir cette opportunité de financement privé au moment où notre pays en a besoin, montrent que les hommes d'affaires gabonais ne savent pas à quelle bonne porte frapper quant il s'agit de lever des fonds pour concrétiser leurs idées.

Toujours est-il que doter d'une forte capacité financière, Afreximbank a fait montre de pragmatisme à soutenir les projets au Gabon. En avril 2014, cette banque a fait la une des journaux en signant une convention de financement avec le groupe Gabonaise de Tourisme et de l'Hôtellerie pour un montant de 15 milliards et 600 millions de nos francs; cette somme est destinée à la rénovation complète de l'ancien Novotel Rapontchombo de Libreville, et à la construction de deux bâtiments, pour désormais hisser ce complexe hôtelier en hôtel 5 étoiles d'une capacité de 180 chambres et comportant 30 appartements de haut standing.



Organisation mondiale de la Santé

### AVIS DE VENTE PUBLIQUE AUX ENCHERES

Le Bureau de la Représentation de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à Libreville au Gabon porte à la connaissance du public qu'il procède à la réforme de certains biens mobilier et informatique sous forme de vente directe aux enchères.

Date : Samedi 8 juillet 2017

Heures: 10h30 à 15h00

Lieu : Complexe des Nations Unies, Pont de Gué-Gué (à côté du Lycée Awassi). L'opération de vente se déroulera sur le petit parking situé en face du bâtiment B. Les visiteurs sont priés de stationner leurs véhicules sur le grand parking situé du côté de la ruelle.

Très important ! La vente est faite au plus offrant. La marchandise est vendue en l'état. Une fois vendue, la marchandise n'est ni reprise, ni échangée, ni remboursée. Merci d'exiger un reçu pour chaque achat, lequel sera présenté lors du contrôle.

Organisation Mondiale de la Santé (OMS)  
Complexe des Nations Unies, bâtiment B, 4<sup>ème</sup> étage  
Pont de Gué-Gué (à côté du Lycée Awassi)  
Libreville, GABON